



SECRETARIAT - PERMANENT – ITIE

Compte Rendu de l'atelier pour l'élaboration d'un tableau de bord de mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE et l'auto-évaluation des mesures correctives issues de la validation.

Sélingué du 05 au 08 Février 2019.

L'an deux mille dix-neuf du cinq au huit février s'est réuni à Sélingué quelques membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali **suivant ordre de mission N°10 MMP-SG en date du 29 Janvier 2019.**

Objet de la rencontre : atelier pour l'élaboration d'un tableau de bord de mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE et l'auto-évaluation des mesures correctives issues de la validation.

ETAIENT PRESENTS:

Au titre l'Administration :

Oumar Gaoussou	DIARRA	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
Bakary	DIALLO	Direction des Domaines de l'État
Ibrahima	SIDIBE	Direction des Grandes Entreprises
Adama	TRAORE	MCAS

Au titre de la Société Civile :

Tiémoko S	SANGARE	FDS
Nouhoum	DIAKITE	PCQVP
Abdoul Wahab	DIAKITE	ASCOMA
Madame Ly Fatoumata	COULIBALY	CAFO
Ibrahima Siré	COULIBALY	RMJLCP-Mali

Au titre des Société Minières :

Mamadou TOURE	ANGLOGOLD ; Président des séances
Abdoul Karim MAIGA	SOMIKA
Bakary GUINDO	Chambre des Mines

to *ray*

Au titre du Secrétariat Permanent ITIE

Django Mady COULIBALY, Secrétaire permanent
Mamadou dit Mamou YAFFA, Chargé du Renforcement des Capacités
Boureima CISSE, Chargé de la Collecte de Données
Mamadou SOGODOGO, Chargé de la Communication et de la publication
Aly DIAKITE, Chargé du Suivi Évaluation.

Point des discussions :

Les points suivants ont été débattus lors des travaux :

- 1- **L'état de mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE 2014, 2015 et 2016 et la proposition des tableaux de bord**
- 2- **Auto évaluation des mesures correctives issues de la validation ;**
- 3- **Analyse de la note sur l'auto évaluation proposée par le secrétariat international pour appuyer le Mali dans la seconde validation du 28 Février 2019.**

Déroulement des travaux :

Jour 01, le 06 février 2019 :

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et vérifié les présences le président a ouvert la séance.

- 1- **L'état de mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE 2014, 2015 et 2016 et la proposition d'un tableau de bord :**

Les recommandations des rapports ITIE des exercices 2014, 2015 et 2016 ont été présentées aux participants. Par la suite un tableau de suivi comprenant les différentes recommandations, les entités responsables, l'état d'exécution de chaque recommandation, les éventuelles actions à entreprendre au cas où la recommandation ne serait pas totalement mis en œuvre, les observations pertinentes et un calendrier d'exécution de la recommandation.

Ainsi les recommandations des trois rapports ITIE citées ont été passées en revue, des actions complémentaires ont été proposées et validées par l'atelier. Ci-joint le tableau de suivi retenu en annexe.

Les principales recommandations formulées par les participants sont répertoriées dans la rubrique Recommandations de l'Atelier.

- 2- **Auto évaluation des mesures correctives issues de la validation :**

Jour 02 le 07 février 2019 :

La deuxième journée des travaux a consisté à faire une auto évaluation du processus par rapport à la mise en œuvre des mesures correctives que le Mali devait mettre en œuvre d'ici la date butoir du 28 février 2019.

Pour se faire des fiches d'auto évaluation traitant des exigences où le Mali avait des progrès effectués ont été analysées par les participants. Il s'agit des fiches concernant : **la Gouvernance du Comité de Pilotage ; l'octroi et le registre des licences ; la collecte des revenus ; l'attribution des revenus ; l'impact et résultat de la mise en œuvre de l'ITIE.**

Il faut rappeler que les fiches d'auto évaluations sont des questionnaires avec des séries de questions dont les réponses permettent de conclure sur l'état d'exécution d'une exigence. A travers les réponses apportées à une fiche les participants pourront conclure si l'exigence est satisfaite ou si des mesures complémentaires devront être prises pour satisfaire à l'exigence. Ainsi l'atelier a répondu aux différentes questions de chaque mesure corrective des différentes fiches, le niveau de mise en œuvre de la mesure corrective a été dégagé et des actions complémentaires si nécessaires ont été formulées.

Ci-joint les questionnaires avec les réponses portées par les participants.

3- Analyse de la note sur l'auto évaluation proposée par le secrétariat international pour appuyer le Mali dans la seconde validation du 28 Février 2019.

Jour 03 le 08 février 2019 :

La troisième et dernière journée des travaux a consisté à passer en revue une note mémoire que le secrétariat international a adressé au Comité de pilotage pour lui rappeler les principaux points d'attention que la validation examinera à compter du 28 Février 2019.

Ces points portent sur les dix mesures correctives sur lesquelles le pays doit atteindre le statut de progrès satisfaisants.

Ainsi les participants ont analysé point après point ces dix mesures correctives, relevés les principales actions entreprises, convenir du niveau de progrès accomplis dans la mise en œuvre de chaque recommandations et demandé au secrétariat permanent de rassembler les pièces justificatives (études, rapports, comptes rendus, correspondances électroniques pertinentes ...) pour soutenir chaque allégations d'une actions entreprises afin de satisfaire à une mesure corrective donnée. Ci-joint les résultats de cette analyse.

4. Recommandations de l'Atelier :

Tout au long des travaux, des recommandations ont été formulées.

Ci-jointes les principales recommandations formulées :

- Mettre à la disposition de l'Administrateur Indépendant les lettres de paiement par compensations par la DGE;
- veiller à la mise à jour régulier des systèmes cadastrales MCAS et OGAS ;
- Organiser un cadre de concertation entre les services techniques (MEF, impôts, trésor, CPS, l'INSAT, DGD, DGCC), les compagnies minières (toutes les entités déclarantes, l'Union des Comptoirs d'Achat, la Chambre des Mines et des Collectivités Territoriales) pour examiner les différentes insuffisances soulevées afin de proposer et prendre des mesures appropriées pour y remédier.
- Renseigner le formulaire de déclaration et préciser d'éventuelle modification de la participation de l'État dans le capital social des entreprises extractives ;
- Pérenniser l'organisation de l'atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration à l'endroit des entités déclarantes.
- Assister et accompagner les entités déclarantes dans le renseignement du formulaire des déclarations ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route sur la divulgation des propriétaires réelles des entreprises extractives évoluant au Mali.

124

124

- Organiser une session extraordinaire pour l'analyse de l'étude sur les obstacles juridiques et réglementaires pouvant entraver la divulgation des Propriétaires Réelles des entreprises extractives évoluant au Mali (cette session regroupera en plus des membres du Comité de Pilotage ITIE toutes autres parties prenantes que l'étude a jugé pertinente d'impliquer dans ce processus de divulgation).

5. Divers :

1. Échange sur le processus de déconcentration du Mali,
2. Les points qui seront abordés lors de la session du 21 février 2019 notamment :
Présentation et validation du Plan de Travail Annuel et Plan de Travail Opérationnel 2019 ; partage d'information sur le décret et le règlement intérieur ; échange sur le processus de validation du Mali par le Secrétariat International fin février 2019 (auto évaluation) ; validation du tableau de bord de mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE (atelier de Sélingué) ; discussion de l'opportunité du maintien du processus de déconcentration de l'ITIE ; et divers.
3. Échange sur la visite de deux experts du Secrétariat international pour la période du 11 au 13 février 2019 en vue de la préparation de la validation du 28 Février 2019.

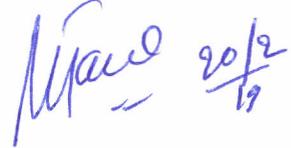
RAPPORTEUR



Mamadou dit Mamou YAFFA

Secrétariat permanent ITIE

PRESIDENT DES SÉANCES



Mamadou TOURE

Anglo Gold Ashanti.